

Conférence-débat sur le principe de précaution en santé

Avant-propos

Le 4 février 2016 l'AGRUS a organisé sur le site Santé à LA TRONCHE une soirée débat dont le thème était « Le principe de précaution en matière de santé ». Dans l'amphithéâtre Boucherle, l'assistance, autour de 300 personnes, a répondu nombreuse à l'invitation de l'AGRUS.

Après une présentation de l'AGRUS et de ses activités par sa Présidente Renée Grillot et les mots d'accueil du Doyen de médecine Jean-Paul Romanet, l'ex-Doyen de Pharmacie Christophe Ribuoit introduisit la séance et assura la modération des débats.

Trois conférenciers ont exprimé leurs points de vue complémentaires en argumentant leur propos en fonction de leur statut et de leur vécu.

Jean-Jacques Sotto, en tant que représentant des professionnels de santé et des chercheurs, a montré comment une démarche de protection, souhaitable a priori, pouvait engendrer de véritables obstacles à l'innovation et au progrès scientifique sous l'effet des angoisses de la société moderne. Il développe la crise de l'expertise scientifique et les déviances du principe de précaution appliquées à la santé. Il propose quelques axes de réflexions pour le futur.

Corine Daver, juriste spécialisée dans le domaine de la santé, a développé la genèse du principe de précaution destiné initialement à la protection de l'environnement puis étendu à l'alimentation et à la santé. Cette extension vers le secteur sanitaire pose de véritables problèmes d'application pour des raisons juridiques, économiques et sociales. Il ne devrait être utilisé que comme « un outil » au service de la sécurisation des pratiques et non comme une finalité en soi.

Bernard Accoyer enfin, homme politique d'expérience mais aussi porté par son statut de chirurgien, a montré comment le principe de précaution s'est implanté progressivement dans les textes législatifs avec des conséquences néfastes sur les avancées scientifiques et technologiques en particulier dans le domaine de la santé. Pour remédier à cela il propose différents axes de réflexion qui devraient conduire nécessairement à de nouvelles décisions législatives.

Le débat avec l'assistance a été animé et fructueux. Il fut aussi parfois vif et contradictoire. Il atteste de la vitalité de l'AGRUS qui répond à l'attente de ses sympathisants.
